

Migrations de retour

Table ronde n°1, Intervention d'Emmanuel Ma Mung

Pour introduire cette table ronde, commençons par une anecdote et quelques remarques « circulaires » (dans la mesure où elles ont des rapports avec la circularité) qui rejoignent les observations faites dans les différentes contributions à cette table ronde.

Lorsque j'étais en Tunisie à la fin des années soixante-dix, je discutais souvent avec une personne qui est devenue un ami. C'était un Tunisien qui travaillait en Suisse depuis une dizaine d'années. Nos discussions souvent de la vie en Tunisie et en Europe et il avait une expression qui revenait constamment, comme une plaisanterie : « chez nous ici, chez nous là-bas ». Il disait par exemple, « chez nous ici nous faisons les choses de telle manière mais chez nous là-bas nous les faisons de telle autre ». Il mettait constamment en regard, pour s'en amuser, la situation ici et la situation là-bas. Mais c'était également une expression qu'il utilisait lorsqu'il était en Suisse, si bien que le « chez nous ici » n'était plus la Tunisie mais la Suisse et le « chez nous là-bas » n'était plus la Suisse mais la Tunisie. Outre que cette anecdote illustre bien le double monde dans lequel vit le migrant, elle permet de faire apparaître plusieurs boucles et circularités qui sont constitutives de la migration.

L'*ici* et le *là-bas* changent selon l'endroit où l'on se trouve et provoquent ainsi par le jeu des mots une interpolation des lieux faisant apparaître une boucle. Le sens du retour est brouillé car dans cet exemple la personne retourne toujours chez elle (« chez nous » dit-elle) mais ce « chez nous » change de localisation selon l'endroit où l'on se trouve. Il y a une difficulté à définir le sens, la direction du retour. C'est qu'il y a une difficulté sémantique à cerner le sens du *mot* retour (que signifie le mot retour ?) car il y a une difficulté géographique à cerner le *sens* du retour (dans quelle direction se fait-il?). Apparaît ainsi une autre circularité : celle qui existe entre la signification du mot et la direction du mouvement. Le sens du mot est donné par le sens du mouvement, lequel est donné par le sens du mot.

S'il y a retour c'est qu'*avant* il y a eu un aller. De cette manière le retour est subsidiaire, subordonné, second par rapport à quelque chose qui le précède. De plus, puisque le retour implique qu'il y ait eu, avant, un aller, une boucle est introduite, une autre circularité : celle qui existe entre les deux mouvements. Notons également que cela introduit une *réversibilité* : trajectoire de A vers B puis trajectoire de B vers A. Il y a réversibilité dans l'espace mais comme on le sait il n'y a pas de réversibilité dans le temps : nous pouvons aller du moment A vers le moment B, mais ensuite il n'y a pas de retour possible.

Ces remarques un peu générales permettent néanmoins d'introduire des considérations plus en relation avec l'objet de la table ronde sur les concepts et les méthodes à savoir que les migrations de retour, doivent être abordées par rapport à un système de mobilité et par rapport à la biographie des individus et que se pose la question du lieu vers lequel elles se font.

- la circularité qu'introduit le retour (le fait qu'un retour implique qu'il soit précédé d'un aller), la boucle ainsi créée, la réversibilité qui s'ensuit, créent elles-mêmes un système avec, de ce fait, des effets rétroactifs, des effets en retour si l'on peut dire. Il s'agit d'un système de mobilité. D'où la nécessité d'aborder les migrations de retour dans un système de mobilité. C'est d'ailleurs ce que soulignent plusieurs contributions à cette table ronde.

- il y a réversibilité de l'espace mais il y a irréversibilité du temps. Le retour ne peut pas être un retour à la case départ si l'on peut dire, puisque du temps, des événements dans la vie des gens seront passés entre le moment du départ et celui du retour. D'où la nécessité d'aborder les migrations de retour par rapport à la biographie des individus. C'est aussi ce que soulignent plusieurs contributions à cette table ronde. On peut ajouter que cette prise en compte des biographies est d'autant plus justifiée que la séparation, la dichotomie entre aller et retour ne l'est pas, car à l'échelle de la vie des individus ce ne sont pas deux mouvements disjoints mais plutôt deux moments d'un même mouvement. On ne peut

pas considérer le retour comme une séquence ou un mouvement isolés. Ce qui renvoie à la remarque précédente sur la nécessité de replacer le retour dans un système de circulation ou de mobilité.

Des conceptions différentes du retour

La notion de migrations de retour recouvre des phénomènes très différents. On peut, comme le fait B. Michalon dans son intervention, distinguer dans la littérature scientifique deux grandes conceptions :

- la première est le retour à plusieurs générations d'intervalle. Le retour des individus est envisagé dans le cadre du retour d'un groupe vers son lieu d'origine, c'est à dire vers le pays d'origine, réel ou supposé, de ses prédécesseurs. Dans ce cas ce qui fonde le retour (qui généralement s'exprime sous la forme d'un « droit au retour ») est l'appartenance à un groupe. Les exemples sont nombreux : retour des Russes d'origine allemande (les Allemands de la Volga) vers l'Allemagne, des Russes d'origine finlandaise vers la Finlande, des Japonais du Brésil vers le Japon, des Juifs vers Israël, des Grecs de Turquie vers la Grèce, des Musulmans de l'empire Ottoman vers la Turquie, des Pieds-noirs vers la France etc. Il est à noter que ces migrations de retour sont conçues comme définitives par ceux qui élaborent les politiques de retour. Or, il apparaît que souvent elles ne le sont pas et que de nombreux liens, notamment migratoires, sont maintenus avec le pays d'origine (Michalon, 2003)¹.

- la seconde conception est le retour sur la même génération : un individu retourne vers son lieu d'origine. Dans ce cas ce qui fonde, justifie, légitime le retour est lié au mouvement propre de l'individu (le fait que lui-même est venu d'un lieu d'origine), et non son appartenance à un groupe. C'est plutôt de type de retour qui nous intéresse ici.

Le retour est-il définitif ?

Le retour est souvent conçu implicitement comme retour définitif or il est difficile de dire lorsque l'on enregistre un retour à un moment donné s'il est définitif ou non (à tel point que Jean Louis Rallu dit dans sa contribution qu'il faut s'affranchir de l'idée de retour définitif).

Il existe également une tension entre la conception du retour qu'en ont les institutions, les Etats et les organisations internationales, qui contrôlent les mouvements de population et la pratique du retour qu'en ont les acteurs eux-mêmes. Certes, les migrants pensent constamment au retour. On peut même dire que c'est l'idée de retour qui motivent leur départ. C'est parce que l'on a l'idée de revenir que l'on s'en va, à tel point que certains chercheurs ont utilisé l'expression « partir pour rester » (Cortes, 2000) par exemple). Mais comme le montrent Fanny Schaeffer (2004) dans sa thèse, la croyance dans le retour est ce qui, paradoxalement, est à l'origine du mouvement de va et vient entre pays d'origine et pays de destination. Ce qui a pour effet que la pratique du retour par les migrants aboutit à une circulation entre les pôles migratoires. Et que de ce fait le retour n'est jamais définitif.

A l'inverse, la conception des institutions est que le retour doit être définitif. Et que sa mesure permettrait de pronostiquer les retours à venir afin de mettre en place les dispositifs qui les faciliteraient, voire même les provoqueraient, tout cela dans l'optique du départ des immigrants. Or, comme on l'a déjà dit, les enquêtes de terrain révèlent que le caractère définitif du retour n'est jamais acquis, sauf exceptions triviales (décès de l'individu dans son pays d'origine par exemple).

Vers quel lieu s'opère t-il ?

Parfois c'est non pas vers le pays d'origine mais vers le pays d'installation comme l'anecdote l'a montré. Lorsque les individus sont installés dans la mobilité, l'entre-deux, comme c'est le cas par exemple de retraités maghrébins, vers où font-ils retour lorsqu'ils se déplacent ? Vers le pays où ils ont

¹ Bénédicte Michalon dans sa thèse sur le retour des Saxons de Transylvanie en Allemagne montre que ce retour, qui en principe devait être définitif, a en fait abouti à la mise en place d'un système de circulation entre la Roumanie et l'Allemagne.

passé la plus grande partie de leur vie ou vers leur lieu de naissance ? Dans ces situations l'idée même de retour a-t-elle un sens, si ce n'est celui du retour vers l'endroit où l'on était précédemment ? Et dans le cas d'un retour au pays d'origine dans quel lieu se fait-il ? Dans le lieu où l'on est né, le village, le quartier, ou dans une autre ville, une autre région ? Dans le cas des réfugiés où a priori le lieu du retour semble évident on a pu voir lors d'un colloque sur le rapatriement des réfugiés² qu'il était en réalité parfois difficile de définir le lieu du retour (Harell-Bond, 2004). Par exemple : vers quel lieu les réfugiés qui vivent dans les camps palestiniens depuis parfois deux voire trois générations vont-ils retourner ? La ferme ou le village que leurs parents ou grands-parents voire arrière grands-parents ont fuit ?

Il est à noter pour conclure que dans les contributions présentées les approches, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, en viennent sur un certain nombre de points aux mêmes conclusions et recommandations. Cette convergence est à souligner. Elles convergent pour remettre en cause la notion de retour définitif. Certaines contestent la notion même de retour et se demandent si cette notion à un sens. Elles insistent également sur le fait que les migrations de retour ne doivent pas être considérées isolément et sur la nécessité de les replacer dans un système de circulation ou de mobilité. Plusieurs soulignent la nécessité de replacer le retour dans la biographie des individus.

Les retours ne sont donc pas à étudier en tant que phénomènes isolés, pures trajectoires d'un point vers un autre, mais plutôt comme moments ou séquences d'un parcours de mobilité qui les englobe et fait système. Il faut tenir compte de l'implication réciproque des mouvements d'aller et des mouvements de retour entre les pôles migratoires. Dans ce cas l'on voit que le retour n'est qu'un moment, parmi d'autres, de la circulation. Moment qui en tant que tel ne requiert pas une attention particulière, et dont la mesure ne présente peut-être pas d'intérêt majeur, si ce n'est dans le cadre de politiques migratoires visant à les organiser afin de réduire la présence migratoire. Les retours sont les moments d'une « entreprise migratoire » dans laquelle le retour n'a de signification que par rapport au projet qui anime cette entreprise de mobilité spatiale. C'est ainsi qu'on peut aussi concevoir la nécessité de prendre en compte la biographie des gens.

Références bibliographiques

- Cortes Geneviève, 2000, *Partir pour rester : Survie et mutations de sociétés paysannes andines (Bolivie)*. Paris: IRD, 413 p.
- Harell-Bond Barbara, 2004, Where is home?, in *Refugee Repatriation : process, patterns and modes of transnationality, a comparative perspective*. Colloque international organisé par le Palestinian diaspora and refugee center - Shaml et MIGRINTER: Ramallah, 7-9 mars 2004.
- Michalon Bénédicte, 2003, *Migrations des Saxons de Roumanie en Allemagne, Mythe, interdépendance et altérité dans le " retour "*. Thèse de Géographie, Université de Poitiers. 577 p.
- Schaeffer Fanny, 2004, *Le territoire des passe-frontières, dynamiques sociales, identitaires et spatiales de la structuration du champ migratoire marocain*. Thèse de Géographie, Université de Poitiers. 478 p.

² « Refugee Repatriation : process, patterns and modes of transnationality, a comparative perspective », colloque international organisé par le Palestinian diaspora and refugee center – Shaml et MIGRINTER, Ramallah, 7-9 mars 2004